**Monsieur Emmanuel Macron**

Président de la République

Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris, France

Monsieur le Président,

À la suite d’informations reçues de l’ACAT-France, je tiens à vous exprimer mes plus vives préoccupations concernant l’impunité dont bénéficient les forces de défense et de sécurité tchadiennes responsables d’un usage disproportionné de la force dans la répression de plusieurs manifestations réclamant le rétablissement de l’ordre constitutionnel au Tchad entre le 27 avril et le 19 mai 2021. Au cours de cette période, au moins 16 personnes ont été tuées par balles et plusieurs dizaines d’autres ont été blessées, dont plusieurs grièvement, pour avoir dénoncé le coup d’Etat.

Le 27 avril, vous avez condamné *« fermement la répression des manifestations au Tchad et* [demandé] *la cessation de toutes les formes de violences »*. Malgré les promesses d’enquête de la part des autorités tchadiennes, aucune enquête n’a été menée.

Face à l’absence de vérité et de justice, la France se doit de mobiliser ses services pour qu’une enquête indépendante et impartiale soit menée au Tchad, notamment par un soutien technique aux autorités judiciaires, afin que les responsables soient identifiés, jugés et sanctionnés conformément au droit.

La France doit également, dans le cadre de sa coopération militaire et sécuritaire avec le Tchad, veiller au respect des normes internationales en matière de droits humains, et notamment les principes de base sur le recours à la force et l’utilisation des armes à feu par les forces de défense et de sécurité.

Le respect des droits humains, notamment le droit à la liberté de manifestation pacifique, est une condition essentielle pour garantir un retour à la stabilité et à l’ordre constitutionnel au Tchad.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l’expression de ma haute considération.

Copie :

**M. Bertrand Cochery**, Ambassadeur de France au Tchad, Rue l’Adjudant-chef Zouala Agoyna, B.P 431 N’Djamena, Tchad